

Fiche 2

Une offre de répit de qualité (solution n°1)

Parce qu'ils sont contraints de veiller constamment sur les malades, les aidants sont soumis à une pression permanente. Il existe des structures qui leur permettent de « souffler » en offrant par ailleurs une prestation thérapeutique aux malades pendant une ou plusieurs demi-journées.

1/ Améliorer la qualité des accueils de jour

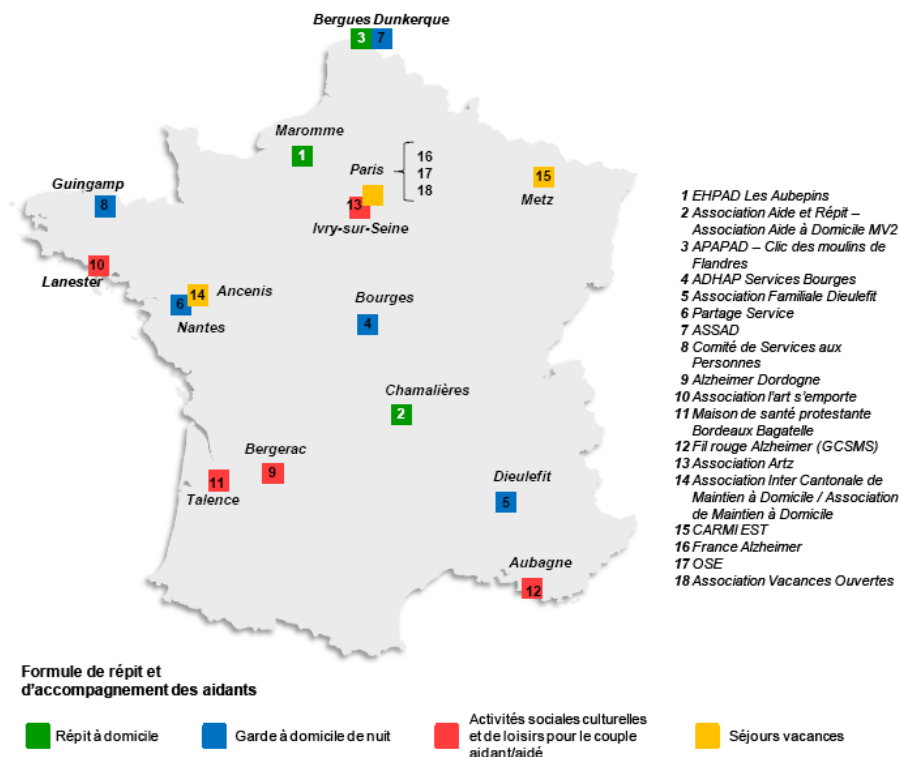
Pour répondre aux besoins des patients et des familles et offrir un service de qualité, un accueil de jour doit disposer d'un projet spécifique, d'un personnel formé et dédié, de locaux dédiés, organiser les transports et avoir une taille minimum (10 places pour un accueil autonome, 6 places pour un accueil rattaché à un établissement d'hébergement). Ces normes ont été précisées dans la circulaire DGCS du 25 février 2010.

Fin 2010, 1681 structures d'accueil de jour proposaient 10 700 places dont 60% respectant ces seuils et depuis, les agences régionales de santé (ARS) ont activement engagé la restructuration de ce secteur.

2/ Diversifier l'offre de répit

Afin d'élargir les missions des accueils de jour qui ne s'adressent qu'aux personnes malades, ont été développés les plateformes d'accompagnement et de répit. Il s'agit d'offrir aux aidants et aux couples des activités de soutien, de répit à domicile ou en couple et de développement de la vie sociale. A ce titre, 150 plateformes de répit et d'accompagnement des aidants seront déployées jusqu'en 2012 dont 75 en 2011 (les appels à candidatures sont en cours dans les ARS).

La modélisation de 18 initiatives innovantes en matière de répit et d'accompagnement des malades et de leurs aidants (Cf. carte ci-dessous) a permis d'identifier les conditions de réussite et de pertinence des projets. Cette démarche a abouti à l'élaboration d'un Guide Pratique, contenant des conseils concrets à destination des porteurs de projet pour les actions de répit à domicile, de garde à domicile de nuit, d'activités sociales/culturelles pour le couple malade/aidant et de séjours vacances. Le guide est disponible sur le site du plan (www.plan-alzheimer.gouv.fr) et celui de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (www.cnsa.fr).



Evolution 2009-2010

(enquêtes d'activité CNSA/DREES « Mauve » portant sur 1203 structures en 2009 et 1245 structures en 2010)

	2009	2010
Taille moyenne des accueils de jour	6,4 places	6,6 places
Accueils de jour rattachés à un EHPA		
ayant la taille requise	30%	38%
ayant un projet spécifique	35%	40%
Accueils de jour autonomes		
ayant la taille requise	80%	83%
ayant un projet spécifique	82%	82%
Nombre de bénéficiaires dans l'année	24 000	27 400
Accueils de jour organisant le transport des malades	66%	73%
Coût moyen par jour restant à la charge de la famille	30€	30€

Caractéristique de l'activité 2010 des accueils de jour

(Source : enquête Alzheimer activité 2010)

- 74% des accueils de jour ont répondu à l'enquête
- Ceux qui répondent accueillent presque exclusivement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentées (92%)
- 1 place a bénéficié à un peu plus de 3 personnes différentes sur l'année 2010 et en moyenne chaque accueil de jour accueille 22 personnes différentes (2 de plus qu'en 2009).
- 71% des accueils de jour (71%, qu'ils soient autonomes ou non) disposent de locaux dédiés à cette activité
- Un peu moins de 15% des établissements sont autonomes
- 4/5 des établissements autonomes et 1/3 des accueils de jour rattachés à un EHPAD répondent aux critères de taille requise
- Un peu plus de la moitié des structures ont établi un projet spécifique à l'accueil de jour : cette part est de 82% parmi les structures autonomes et de 58% pour les AJ de 6 places minimum rattachés à un établissement
- La mise en place d'une organisation des transports est en augmentation, elle est pratiquée par 73% des structures, contre 66% des accueils de jour à fin 2009
- 46% développent une activité à destination des aidants familiaux (77% des centres autonomes et 57% des établissements non spécialisés supérieurs à 6 places)
- 80% des accueils de jour sont fermés le week-end
- 60% proposent un accueil à la demi-journée
- 5%, soit une cinquantaine d'établissements sont des AJ itinérants
- 33% des établissements non spécialisés mais seulement 14% des accueils de jour autonomes n'ont aucun lien formalisé avec des CLIC et réseaux gérontologiques, ni de partenariat avec des établissements, des services à domicile ou des associations de familles
- Comme en 2009, le tarif journalier moyen par personne accueillie en 2010 est de 30€